

La règle de Saint Benoît

« L'abbé, doit s'accommoder au tempérament et à l'éducation de chacun de ses moines, en un mot il doit s'adapter à tous (...) À l'heure de la prière, dès qu'on entend le signal, on doit laisser tout ce qu'on a dans les mains, et se hâter d'accourir, avec gravité cependant, et sans dissipation. Donc, que l'on ne préfère rien à la prière commune (...)

L'oisiveté est l'ennemie de l'âme, c'est pourquoi, à des moments fixes, les frères doivent être occupés au travail des mains ; et, à heures fixées également, à la lecture des Écritures. Qu'ils fassent les travaux nécessaires depuis la première heure (six heures du matin) jusqu'à la quatrième environ. De la quatrième à la sixième heure, qu'ils s'occupent à la lecture. Après sexte, (sixième heure, c'est à dire midi) qu'ils se lèvent de table et fassent la sieste sur leur lit, en parfait silence, ou, si l'un d'eux veut lire, qu'il lise pour lui, de manière à ne gêner personne. Puis, de nouveau, de la neuvième heure jusqu'à vêpres, qu'ils travaillent à leur tâche. Si la nécessité ou la pauvreté exige qu'ils s'occupent aux récoltes, qu'ils n'en soient pas *contristes*.¹

Qu'ils aient présent à l'esprit qu'à cette condition seulement ils seront de bons moines, s'ils vivent du travail de leurs mains... Autant que possible, le couvent doit être organisé de façon que tout ce qui est nécessaire s'y trouve. Que tous les métiers soient représentés à l'intérieur du couvent, en sorte que les moines n'aient pas besoin d'errer au dehors, ce qui pourrait être un danger pour leurs âmes. Le jour du dimanche, que tous s'occupent à la lecture, excepté ceux qui sont délégués aux divers offices (...)

Tous les hôtes arrivant au monastère doivent être reçus comme le Christ. [...] Que l'on soigne particulièrement l'accueil des pauvres et des pèlerins, car c'est surtout en eux qu'on reçoit le Christ. »

1. contristes : constraints

D'après Saint Benoît - Histoire 5e, Collection Isaac, Hachette page 190.